

L'ASYMETRIE DE L'INFORMATION

Auteur principalement à la base de la réflexion (moderne) George Akerlof économiste

Akerlof pour illustrer ses dires prend l'exemple du marché des voitures d'occasions (aux USA et en américain les voitures « poubelles » se nomme *lemon*).

Les offreurs (vendeurs) connaissent leur produit mais pas les demandeurs (acheteurs) ainsi les offreurs ne dévoilent pas les informations réelles concernant leurs produits. Ces produits misent sur le marché font l'objet de négociation sur le prix et Akerlof démontre qu'uniquement les propriétaires de voiture poubelles de mauvaise qualité (*lemon*) acceptent les négociations et arrive à un prix de vente acceptable des deux parties (offreurs et demandeurs). Ce prix hélas ne correspond pas aux voitures nouvelles et de qualité, en effet à ce prix les offreurs de voiture de qualité sont perdants leurs coût marginal de production sont à peine couvert ou même pas. Alors dans cette situation les bons offreurs ne peuvent plus rester sur le marché et vendre à perte alors ils se retirent du marché, marché sur lequel reste uniquement les offreurs proposant des voitures poubelles. De ce fait le marché est tué, le marché disparaît.

Donc que constatons nous, au-delà du marché des voitures d'occasion, que peu importe le marché, les produits, du moment que les offreurs détiennent des informations qui ne sont pas communiqué aux demandeurs nous sommes en asymétrie d'information.

Un autre exemple vous achetez un kebab, celui-ci est écœurant, aucune information sur la viande qui vous est proposée, le goût de la viande laisse à désirer... par contre votre kebab vous l'avez à 2€50. Que se passe-t-il les autres kebabs du coin qui proposent de la bonne viande à 5€ finissent par se retirer du marché et les *kebabistes voyou* domine le marché. C'est ce que l'on appelle la sélection adverse en effet les bons (vendeurs) quittent le marché et les mauvais (vendeurs) restent.

Alors que faire ? dans ce cas-là l'État ou toute autres institutions peuvent intervenir pour lutter pour une transparence des informations. Ainsi pour les voitures il y a le contrôle technique qui assure une certaine garantie de l'état de la voiture. Vous avez également les associations de consommateurs qui établissent des rapports. Mais encore les instituts de veilles sanitaire qui vérifient les restaurants. De plus en plus les viandes sont étiqueter en détail vous avez le lieu de naissance de l'animal son âge à l'abatage le lieu d'abatage le lieu de transformation Souvenez-vous des lasagnes sensées contenir de la viande bovine mais c'était du cheval et en plus cheval de laboratoire pas vraiment destiné à la boucherie. Il y a également des labels, label Rouges, AOC, AOP, AVS pour le Halal...

On peut distinguer deux situations d'information asymétrique : d'une part l'antisélection, appelée aussi sélection adverse, où le marché est perturbé par le fait qu'une partie connaît mieux les caractéristiques du bien échangé au moment de la signature du contrat et d'autre part, l'aléa moral qui est une situation dans laquelle une des parties (encore appelée principal) ne peut contrôler l'action de l'autre partie (appelée agent) ou bien n'a pas les moyens d'en évaluer l'opportunité.

Parler d'asymétrie d'information sans évoquer l'idée de sélection adverse (antisélection) ce serait incomplète.

Il y a antisélection lorsque le défaut d'information pousse les agents économiques sur un marché à n'échanger que des produits de mauvaise qualité (le marché sélectionne mal les produits et ne joue pas son rôle dans l'affectation optimale des ressources). Par exemple, les vendeurs de voiture d'occasion ne peuvent vendre que des véhicules de mauvaise qualité. En effet, s'ils vendaient de véhicules qu'ils savent de bonne qualité, ils proposeraient des prix élevés pour des véhicules que les acheteurs ne connaissent pas et dont ils craignent un défaut et qu'ils ne vont donc pas acheter. Le marché ne sélectionne pas les meilleurs produits au contraire : il y a antisélection.

Parler d'asymétrie d'information sans évoquer l'idée de l'aléa moral ce serait incomplète.

« Aléa moral = hasard moral »

L'aléa moral peut se rapprocher de l'asymétrie de l'information. Elle peut être même synonyme sur certains marchés (ex le marché du travail, le milieu de la santé...). Il est tout simplement une des formes, situations de l'asymétrie d'information.

Dans le cas de l'aléa moral on ne peut pas être sûr du comportement des agents (acheteur, vendeurs, employeurs, employés...) qui disposent de la meilleure information une fois le contrat signé.

En effet que ce passe-t-il en ce cas ?

Prenons l'exemple d'un salarié et d'un employé.

Je souhaite recruter un informaticien, je scrute des CV et des lettres de motivations et fini par trouver un profil et l'embauche.

La très intéressant, dois-je faire confiance aux informations divulgué par le candidat, quel est son réel potentiel capacité ? C'est que l'aléa moral prend tout son sens. En effet l'aléa moral est tout d'abord cet engagement de verser une compensation, payer, un salaire. Par la suite la personne avec qui je conclu un contrat est le seul de se connaître est le seul de savoir ses capacités. Ainsi mon informaticien peut tout simplement être un incapable et passer ses journées à rien faire, là je sors perdant. Il a caché ses vraies capacités.

Un autre exemple moi banquier je vous accorde un crédit mais êtes-vous réellement solvable, avez-vous les réel capacités de rembourser l'emprunt.

Mais encore le médecin qui vous soigne est-ce un vrai médecin ? Souvenez-vous dans l'actualité des cas de médecins boucher, notamment la condamnation d'un dentiste.

Ou encore le professeur embauché en tant que professeur est-il réellement un professeur ?

Voilà l'aléa moral.

Je vous propose deux vidéos complet (plus ou moins répétitif) allant au-delà des attendus mais expliquant et reprenant toutes les choses que nous nous sommes dit à l'oral. Essayez de comprendre l'idée globale

Vidéo 1 : L'asymétrie d'information (SES)	https://www.youtube.com/watch?v=w7wNhdgUY6k 
Vidéo 2 : Le marché est défaillant en présence d'asymétries d'information (Les SES en vidéo)	https://www.youtube.com/watch?v=hJPPDf5vKgU 